

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale  
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE  
PASTOURELLE DURANT DES TRAVAUX SUR LE RESEAU E.R.D.F.**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de Communes,  
Président du Pays de la Déodaté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,  
L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE**

**Article 1** : À compter du 30 novembre 2015 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux sur le réseau  
E.R.D.F., au niveau du n°4 rue Pastourelle,

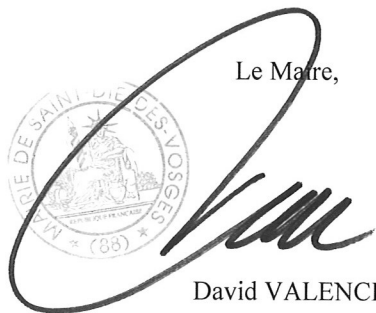
- La circulation se fera sur chaussée rétrécie.

**Article 2** : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place par l'Entreprise. Le  
chantier sera protégé par l'Entreprise.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police  
municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du  
présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 26 novembre 2015

Le Maire,



David VALENCE

